

LVA hebdo

INFORMATIONS MUNICIPALES



“Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques.”

Aimé Jacquet



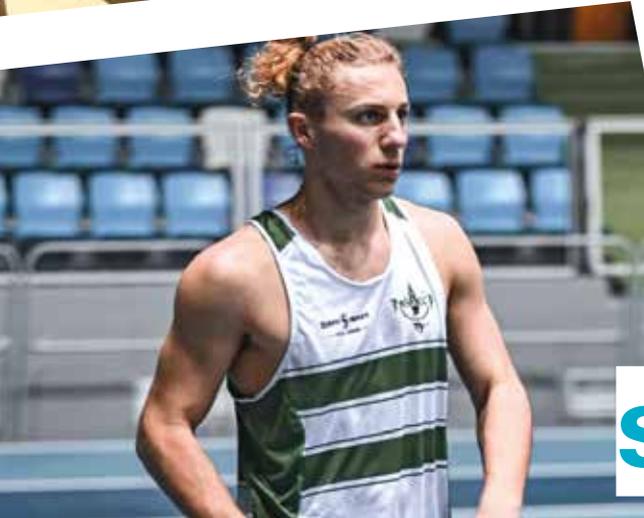
Le chiffre

333

artistes à la Maison Louise de Bettignies

▶ 2 Notre Maire tire sa révérence

▶ 3 Les inscriptions scolaires débutent bientôt



▶ 4-5

Un week-end sportif exceptionnel



Jean Bugaj nous a quittés

Un article de presse disait de Jean Bugaj lorsqu'il avait 10 ans, qu'il était « une future vedette de la musique ». Il a été un clarinettiste virtuose qui aimait enflammer le public. Homme attachant, joyeux, généreux, Jean Bugaj a dédié sa vie à la musique.

Très attaché à la cité thermale et à son quartier de la Bruyère, il a enseigné la clarinette, le saxophone et les percussions à l'école de musique de Saint-Amand. Aussi connu sous le nom de Pico, il n'hésitait pas à jouer pour encourager la vaccination lors de la crise du Covid-19, pour célébrer chaque année le verger partagé de son quartier, pour animer les EHPADS, à faire le clown. Sa réputation de musicien dépassait nos frontières.

« Le partage et la transmission étaient ses valeurs les plus chères et c'est comme ça qu'il voyait la musique, un instrument au service du vivre-ensemble, de l'amitié et de la fraternité », souligne Alain Bocquet. Il adresse ses condoléances à son épouse, Patricia, à ses enfants et petits-enfants.

Commémorations

Disparition de la Minerve

LUN. 27 JAN.

► Dépôt de gerbes à 11:00 - Stèle commémorative Jardin de la Mémoire

Catastrophe du Faubourg-de-Tournai

SAM. 1^{er} FÉV.

► Dépôt de gerbes à 11:00 - Stèle, rue du Faubourg-de-Tournai

Notre Maire tire sa révérence, la suite au prochain conseil municipal

Dans une lettre publiée sur le site internet et les réseaux sociaux de la Ville vendredi dernier que vous retrouverez jointe à votre numéro de La Vie Amandinoise, Alain Bocquet a annoncé avoir demandé au Préfet du Nord de le relever de ses fonctions, demande qui a été acceptée par ce dernier comme le veut l'article L2122-15 du code général des collectivités territoriales. Celle-ci est donc effective et le conseil municipal doit se réunir sous 15 jours pour désigner un nouveau maire.

Celui-ci se réunira donc le jeudi 30 janvier à 18h30 à l'espace Jean Ferrat pour procéder à cette désignation.



► La séance sera ouverte au public et retransmise en direct sur la chaîne Youtube de la Ville.

Lumière sur les jeunes talents

L'expo qui « déchire »

Voilà une mosaïque de papiers à voir, à revoir, une exposition à partager. Les artistes sont plusieurs centaines, des enfants tous initiés à l'art particulier de la « déchirure » celle proposée au cours de l'automne par l'artiste Martin Loume à la Tour. Mariant des déchirures de papiers, d'affiches, de documents colorés avec des vues, des entrevues de notre patrimoine, cette exposition a été l'occasion d'une initiation à la création artistique.

Les écoliers se sont retrouvés dans des ateliers de création accompagnés par l'artiste Homahé qui les a guidés dans ces opérations de collage et de coloriage. Belle initiative dont le produit final est proposé à la Maison Louise de Bettignies, des petits carrés où se sont exprimés les jeunes créatifs. Résultat une fresque toute de spontanéité et de sourires.

L'artiste qui a guidé les 333 enfants souligne la portée de ces créations : « C'est une technique très accessible. Il y a un côté ludique de déchirer et de recréer son propre univers. Je les ai aidés à choisir une image de fond et j'ai

répondu à leurs questions techniques. »

« C'est très original comme démarche : le papier, le document que l'on déchire est un matériau à la portée de tous. Il y a une dimension particulière, on déchire,

on démolit puis on recrée, on reconstruit. C'est une belle idée qui fait graine. »

► Exposition à voir jusque ce samedi 25 janvier à la Maison Louise de Bettignies de 14:00 à 17:00 (jusque 18:00 le samedi)



Éducation

Inscriptions scolaires, mode d'emploi

En septembre 2025, votre enfant entrera pour la première fois à l'école ou passera en CP. Vous pouvez, dès le lundi 3 février et jusqu'au vendredi 18 avril, l'inscrire dans l'une des écoles maternelles ou élémentaires de la ville.

1

Je rassemble tous les documents qui me permettront de constituer mon dossier d'inscription

Préparez :

- ▶ le formulaire d'inscription (téléchargeable sur <https://saint-amand-les-eaux.portail-familles.app/> rubrique vie scolaire) dûment rempli et signé des deux parents (sauf si l'autorité parentale est exclusive) ;
- ▶ le livret de famille ;
- ▶ les pièces d'identité des parents (et de l'enfant si disponible) ;
- ▶ le carnet de santé de l'enfant ou un certificat médical attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires ;
- ▶ un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, quittance de loyer...).

SITUATIONS PARTICULIÈRES

Si vous êtes...

Séparé.e ou divorcé.e

Préparez le jugement. En l'absence de jugement ou si les deux parents demeurent titulaires de l'autorité parentale, le formulaire d'inscription devra revêtir la signature des deux parents.

Hébergé.e

Préparez un certificat d'hébergement, un justificatif de domicile de l'hébergeant ainsi qu'un document reprenant la nouvelle adresse de la personne hébergée.

DÉROGATION

Si l'enfant n'habite pas dans le secteur de l'école souhaitée, vous devrez adjoindre au formulaire d'inscription la demande de dérogation ainsi qu'un maximum de pièces justifiant la demande. Pour les non-Amandinois, une autorisation de la commune de résidence devra être fournie.

- ▶ Consultez la carte de sectorisation scolaire et téléchargez la fiche de demande de dérogation sur <https://portailfamille.saint-amand-les-eaux.fr/documents>

2

Je m'assure que mon dossier d'inscription est complet puis je le fais parvenir au Pôle Éducation

Deux solutions. Vous pouvez :

- ▶ envoyer le dossier par mail à enfance@saint-amand-les-eaux.fr
- ▶ le remettre en main propre à un agent municipal. Pour ce faire, vous devez prendre rendez-vous en appelant au 03 27 22 48 76 ou 03 27 22 48 83.

Le Pôle Éducation se situe au 19, rue du 18-Juin-1940 (entrée par le Jardin de la Mémoire). Il est ouvert du lundi au vendredi, de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30.

3

Je réceptionne le certificat d'inscription

Le personnel communal vous indiquera l'école correspondant à votre secteur et enregistrera l'inscription de votre enfant.

4

Je prends contact avec l'école

Lorsque vous serez en possession du certificat d'inscription, vous pourrez appeler la directrice ou le directeur de l'école afin qu'à son tour, elle/il puisse procéder à l'admission de votre enfant. Privilégiez le lundi, jour de décharge administrative des directeurs.

C'est terminé ! Votre petit prendra sereinement le chemin de l'école maternelle ou élémentaire le lundi 1^{er} septembre.

À savoir

Pour toute information, appelez au Pôle Éducation le service scolaire au 03 27 22 48 76 et au 03 27 22 48 83 ou envoyez un mail à enfance@saint-amand-les-eaux.fr

À savoir :

- ▶ Pour les enfants habitant dans le secteur de l'école souhaitée et les élèves amandinois passant de la grande section au CP au sein d'un même groupe scolaire, le certificat d'inscription sera délivré dans l'immédiat.
- ▶ Pour les nouvelles dérogations internes à Saint-Amand-les-Eaux et pour les dérogations extérieures, une réponse sera apportée à la famille début mai.

Un week-end sportif exceptionnel



Pétanque

Un qualificatif d'hiver au niveau relevé

413 duos venus de toute la région ont essayé, au cours de ces deux derniers mois, de se faire une place pour le qualificatif d'hiver organisé, dimanche 19 janvier au Boulodrome, par la Pétanque amandinoise. Seuls 64 d'entre eux y sont parvenus, dont quatre binômes du club amandinois. « On a de bonnes équipes aujourd'hui, s'est réjoui le président, Gérard Claerhout. Le niveau est bien relevé. »

Les Amandinois sont allés jusqu'au quart de finale du concours A. Prochain gros rendez-vous pour le club : le championnat du Nord tripléte promotion en mars.

Rugby

Victoire contre le n°1 !



Du brouillard, de la froidure dimanche après-midi au stade Notre-Dame-d'Amour, mais quelle revanche pour le RCA !

Ils auraient pu gagner le match contre Anzin lors de la phase aller de Régionale 3 mais le sort en avait voulu autrement. Dimanche, les Anzinois voulaient conforter leur place de n°1 de la poule A. Les Amandinois, eux, comptaient bien grimper au classement. Après de nombreuses blessures, ils affichaient enfin un effectif quasiment complet.

« Le match a été maîtrisé du début à la fin, félicite le vice-président Nicolas Dandre. Le score aurait pu être plus lourd sans quelques petites erreurs. Le groupe progresse et a su répondre défensivement, et offensivement chacun a vraiment joué les uns pour les autres avec beaucoup d'envie. » Les hommes en jaune et noir l'ont emporté largement : 31 à 17 !

▶ Prochain match au stade NDA le 2 février, à 15:00, face à Duisans

Handball

Des Louves victorieuses !



Quelle explosion de joie à la 60^e minute. Les Louves ont remporté le match face à Mérignac, chez elle et de quelle manière : 38 à 25 !

« On avait la hargne, résume Ophélie Tonds, la gardienne élue meilleure joueuse par les spectateurs à l'issue de la rencontre. On l'avait toutes et le public nous a rejointes. »

Mérignac ne pouvait rien faire

en ce mercredi 15 janvier. Les Louves ont fait la course en tête dès l'entame du match et étaient déterminées à creuser l'écart.

Dans ses filets, Ophélie Tonds a arrêté le ballon adverse 19 fois. Elle est même parvenue à inscrire deux buts ! « Quand on a des arrêts, le groupe est plus rassuré, souligne la gardienne. Et l'inverse est vrai.

On a vraiment un esprit collectif. Chacune était là l'une pour l'autre. J'ai kiffé ce soir. » Le public l'a acclamée.

Jamais de la saison, les Louves n'avaient marqué autant de points que durant ce match. « On a vu de la cohésion, de l'entraide, de l'énergie souligne la coach Edina Borsos au milieu d'un effectif redevenu complet depuis le match contre Chambray. L'équipe travaille énormément pour avancer ensemble. Chacune fait des efforts pour devenir meilleure. »

Ce match entre concurrents directs était essentiel pour gagner des places au classement. « À partir de maintenant, sourit Ophélie Tonds, on commence le championnat ! » ◀

▶ Prochain rendez-vous à la salle Maurice-Hugot, le mercredi 5 février à 19:30, face à Metz

Gymnastique

Des gymnastes prometteuses

Deux cents gymnastes ont rivalisé d'agilité aux barres asymétriques, saut, poutre et au sol ces 18 et 19 janvier, au complexe Verdavaine. La SLA Gym organisait, en effet, pour la première fois le championnat départemental individuel catégorie performance et fédéral A qui lance la saison des championnats.

C'était un beau pari pour l'association qui ne cesse de se développer. « Le club ne fait que monter, confirme l'entraîneuse Axelle Henry. Je pense qu'il y a une émulation. On a des parents qui nous accompagnent, une bonne équipe d'entraîneurs et de bonnes gymnastes. »

Treize d'entre elles étaient engagées ce week-end. Amaline Mouftah (rég. 10-11 ans), Éline Cordelle (nat. 18-20 ans), Flora Cordelle (nat. 16 ans) et Camille Nollet (nat. 12 ans) ont terminé 1^{ères}. Ema Louannoughi (nat. 15 ans) 2^e. Chloé Delforterie (rég. 8 ans), Eugénie Pauvin (nat. 17 ans) et Marie Carine Micosse (nat. 13 ans) 3^e. Haylie Maton (Reg. 7 ans) 4^e. Sofia Bauduin (rég. 9 ans) et Jade Lamotte (nat. 10 ans) 6^e. Alice Ruggiero (rég. 7 ans) 7^e et Anily Cordelle (rég. 9 ans) 9^e. « Elles ont fait du bon travail, analyse Axelle Henry. C'est prometteur pour la saison. Je suis fière d'elles. » ◀





Boxe

Salim Bendiab, champion de France

Suite aux championnats régionaux de boxe amateur qui se sont déroulés entre novembre et décembre 2024, huit membres de l'Association des boxeurs amandinois se sont qualifiés pour les championnats de France.

Le champion régional Salim Bendiab (92 kg) et les deux médaillés de bronze régionaux Charly Levy (60kg) et Djamel Lafrek (75kg) sont allés à Istres, les 11 et 12 janvier, pour les 1/8^e et 1/4 de finale du tournoi national.

Charly et Djamel ont échoué par décisions partagées au pied du podium. Salim Bendiab, quant à lui, s'est qualifié pour les 1/2 et finale au parc d'Olhain.

Salim a appliqué la tactique mise en place : boxer à distance, varier les échanges corps face et désaxer garde haute en sortie, afin que les cinq juges aient une lecture claire pour le pointage.

L'Amandinois a remporté le tournoi ! Cerise sur le gâteau, il a reçu les félicitations, de Mehdi Nichane, directeur technique national, de Jacqueline Mairesse, vice-présidente de fédération et de Luis Mariano Onzales, 11 médailles olympiques et entraîneur de 26 champions du monde.

Chez les cadets, Brishen Bottier (champion régional 86kg), Lana Poulet (championne régionale) et Laila out Maghoust (vice-championne régionale en 46kg) disputeront leur compétition nationale en février.

Quant aux juniors, en championnat régional, ils ont terminé médaille de bronze (Isaac Challal en 80kg et Romain Lequent en 71kg), vice-champions (Aaron Levy en 63kg, Yassir Ragala en 67kg et Brady Angeleri en 54kg) et finaliste (Pauline Bodart en catégorie non ouverte). ◀



Basket

« Ze match ! » Bravo !

Froid dehors mais chaud dedans : le chaudron Maurice-Hugot a frisé la surchauffe samedi pour la rencontre « au sommet » avec Toulouse, alors premier au classement. Le pire était redouté et ce fut le pire... pour les Pionnières à qui nos Green Girls ne laissèrent l'avance au score que quelques secondes en début de rencontre.

Saint-Amand prit immédiatement le match en main et menant un jeu offensif et ne lâchant rien en défense, s'offrit le luxe inouï de mener à la marque jusqu'au buzzer final. Luxe, oui car nos basketteuses se retrouvèrent même, pendant quelques instants, avec 21 points d'avance. Du jamais vu, ou presque, pour les supporters puisant dans ce déroulement heureux de la partie une énergie folle. L'apport psychologique de la salle se remarqua avec clarté quand celle-ci réussit à émouvoir la joueuse toulousaine et la pousser à l'échec aux lancers francs.

Oui, ce fut un beau match, une réussite saluant l'heureuse mise en orbite d'un nouveau management. Le mental de l'équipe se retrouve sur une spirale positive et les spécialistes soulignent que cela devrait influencer positivement sur la deuxième partie de la saison. Une autre histoire devrait s'écrire. La pugnacité prouvée devant une équipe toulousaine ne relâchant jamais son étreinte, permet de l'espérer. ◀

▶ Saint-Amand-Toulouse : 73-56. Prochain match le 25 contre Aulnoye et le 1^{er} février, à domicile, contre La Tronche Meylan

Point week-end

▶ KARATÉ

Six jeunes du Karaté thaï boxing

club ont participé à la Coupe régionale combat pupilles et benjamins qui se déroulait dans la Somme le 12 janvier. Ilyas Roubouaa a décroché la médaille d'or (D2 pupilles moins de 25 kilos). Léo Mansion 2^e, Timéo Vanbrugge et Mahdi Dahmane 3^e de leur catégorie respective.

▶ VTT

À nouveau de bons résultats pour le club VTT de Saint-Amand à Haspres. Samedi, Liam Gelé a remporté le titre chez les poussins et Jonathan Ledain en juniors. Arthur Logeot a fini 3^e en minimes mais 1^{er} en

VTT. Franck Liévin est 2^e en master et Isabelle Gosset 7^e.

Dimanche, c'est Raphaël Ledain qui monte sur la plus haute marche en poussins. Vianey Revel monte sur la 2^e marche en cadet, même chose pour Jonathan Ledain en juniors.

▶ FOOTBALL

Conditions météorologiques difficiles pour le match opposant le SAFC à Bondues, en régionale 1, dimanche après-midi. Malgré cela, les Amandinois ont ouvert la marque. Les Bonduois ont rapidement recollé au score, mais les Amandinois ne les ont jamais laissés passer devant. Le match s'est clos à 1 partout.

Athlétisme

Trois champions régionaux !

Clémence Dekoker, Louis Duez, Yoni Grangeret, Pierre Devillers et Symon Bazzo, membres du NSAEC, ont participé le week-end dernier aux championnats régionaux d'épreuves combinées en salle à Liévin. Sept épreuves (cinq pour les minimes) étaient au programme pour les concurrents : un 60 mètres, la longueur, le lancer du poids, la hauteur, 60 mètres haies, la perche et 1000 mètres. « Le bilan est exceptionnel », se félicite le président du club, Alain Pisano.

Pierre Devillers a, en effet, remporté les épreuves combinées, Symon Bazzo celle du 5 km marche et Louis Duez s'est classé 3^e français pour ses toutes premières épreuves combinées. ◀



Suite au conseil communautaire du lundi 13 janvier, ces textes sont publiés sans retouche et les propos ci-dessous n'engagent que leurs auteurs.

Pour une vraie transition démocratique !

Une page se tourne à Saint-Amand. Alain Bocquet, maire depuis près de 30 ans, démissionne de ses fonctions exécutives. Il a incontestablement marqué notre ville de son empreinte.

Nous avons défendu des positions différentes, mais toujours dans le respect des convictions des uns et des autres. Ces derniers temps, à l'Assemblée Nationale ou au Conseil Régional on a parfois entendu parler d'« ennemi » en politique. Ce vocabulaire n'a jamais été le nôtre, il doit être réservé aux situations de guerre. Et la politique, nationale ou locale, ce n'est pas la guerre ! Alain Bocquet était simplement un adversaire politique, pas un ennemi. Nous avons d'ailleurs souvent partagé des analyses et toujours eu en commun la défense de l'intérêt général. Cela nous a rassemblé lorsqu'il fallait défendre les intérêts de la commune ou des

dossiers structurants.

Nous lui rendons hommage aujourd'hui, car Alain Bocquet était à la hauteur de la fonction. Quoiqu'on pense de telle ou telle décision, il fait partie d'une catégorie d'hommes politiques qui sont intelligents, cultivés, expérimentés et... rares désormais. Désormais, notre ville doit désigner un nouveau maire. Selon le code électoral, le conseil municipal doit élire le maire parmi ses membres. Il est évident que la démission d'Alain Bocquet est dictée par la volonté de transmettre le flambeau à Fabien Roussel. Puisqu'il a perdu son mandat de député, il faut sauver le soldat Roussel ! Procéder de la sorte serait légal, mais illégitime : en effet, les conseillers municipaux ont été élus il y a bientôt 5 ans, à un moment où ce raisonnement n'avait pas cours

; l'élection a, de plus, été marquée par une forte abstention, lors de l'épidémie de Covid ; et surtout, en juin dernier, M. Roussel a été battu au premier tour d'une élection au cours de laquelle il a été mis en minorité dans la ville-même de Saint-Amand. Pour que vive la démocratie, il convient donc que l'ensemble du conseil municipal démissionne, afin que les Amandinois soient consultés et décident de la personnalité à laquelle ils souhaitent confier la direction de la ville.

AGIR POUR SAINT-AMAND

Éric CASTELAIN

«Après le retrait d'Alain BOCQUET, c'est aux Amandinois(es) de choisir leur nouveau Maire !»

Dans «La Vie Amandinoise» du 3 octobre 2024 nous prédisions le retrait probable d'Alain BOCQUET de son poste de Maire. Ce 17 janvier il a été confirmé de manière assez inconvenante sur facebook . A l'évidence ce renoncement était programmé et arrangé depuis l'été dernier après l'échec cuisant du dirigeant communiste Roussel aux législatives de juin 2024. Toutefois il convient de respecter la décision du Maire qui relève de son seul choix intime. Tout comme il faut saluer son parcours méritant et d'envergure qui a beaucoup apporté à notre cité. Nos collègues Eric RENAUD et Claudine DEROEUX qui ont été durant plus de 25 ans à ses côtés peuvent en attester. **Avec cette démission c'est désormais une époque qui est révolue pour notre ville et une ère nouvelle s'ouvre à elle ! Maintenant c'est aux Amandinois (es) qu'il revient de choisir leur nou-**

veau Maire. En effet notre ville n'est pas une dignité royale donnée en dot à on ne sait quel héritier soi-disant naturel. Et encore moins une rente de situation en consolation d'un échec cinglant infligé récemment par les Amandinois dans tous les bureaux de vote de la commune. **Le remplacement provisoire de l'ancien Maire ne doit pas être le prétexte au népotisme et aux combines partisans.** Cela pour imposer un politicien hasbeen qui espère profiter de ce délai pour usurper une fonction pour laquelle il est inapte parce qu'inexpérimenté . Après la lamentable expérience d'un parachutage législatif loupé, notre ville et ses habitants ne doivent pas continuer à faire les frais d'un recyclage municipal d'un chef de clan illégitime. **Le remplaçant du Maire démissionnaire ne peut pas être désigné à la sauvette. La logique et la transparence exige une démission**

générale du Conseil Municipal et une élection municipale anticipée. A défaut il faut respecter l'esprit du code électoral et le choix des Amandinois en 2020. Une première adjointe proposée par l'ancien maire sur sa liste en 2020 a été élue par les habitants et le Conseil Municipal. C'est à elle d'assurer l'intérim pour expédier les affaires courantes jusqu'en mars 2026. Le respect de la démocratie locale est le gage d'une sérénité assurée pour la gestion municipale jusque-là. Le moment venu il sera légitime que chacun puisse se soumettre aux choix des citoyens par les urnes. L'Alliance Amandinoise en sera !

L'ALLIANCE AMANDINOISE

Éric RENAUD, Claudine DEROEUX,
Antoine DELTOUR, Nathalie GRIMAUX-BIGEX,
Hassane MEFTOUH

Chers Amandinois,

La semaine passée, Saint-Amand-les-Eaux a été marquée par une annonce importante : la démission de Monsieur Alain Bocquet de ses fonctions de maire, après 30 ans à la tête de la municipalité. Nous tenons à saluer son engagement et son parcours politique exceptionnel. Au-delà des divergences, nous avons travaillé ensemble de manière respectueuse et constructive. Une nouvelle ère s'ouvre désormais pour la ville, de nombreux chantiers restent à accomplir.

Il y a quelques jours, Guillaume s'est rendu au sein de l'entreprise Bocquet, dans la zone du moulin blanc, afin d'apporter tout notre soutien aux salariés. Ils ont été victime de vandalisme et de vols des distributeurs de viande. De tels actes n'ont pas leur place dans notre ville. Il est grand

temps de mettre davantage l'accent sur la sécurité en mettant notamment en place un système de video-protection.

Nous tenons aussi à avoir une pensée particulière pour le salon de coiffure Hair du Temps, qui traverse actuellement de grandes difficultés. Une cagnotte en ligne a été mise en place pour les soutenir.

Ensuite, Bérengère a eu le plaisir de représenter notre équipe à l'assemblée générale du Club Amanda. Une association dynamique et importante pour notre ville.

Enfin, nous tenons à vous souhaiter à nouveau une très bonne année, pleine de santé, de bon-

heur et de succès dans vos projets.

Guillaume vous donne rendez-vous le samedi 25 janvier à 15h pour sa cérémonie des vœux, vous pouvez réserver à l'adresse suivante : vœux.guillaume.florquin@gmail.com ou par téléphone 0327437664.

Au plaisir de vous revoir durant cette nouvelle année,

**DÉFENDRE LES AMANDINOIS -
RASSEMBLEMENT NATIONAL**

Guillaume FLORQUIN et Bérengère MAURISSE

Une année qui commence sur les chapeaux de roues !

L'année 2025 débute avec la rentrée des classes et de nombreuses assemblées générales d'associations amandinoises qui en profitent pour présenter leur calendrier. **Dans nos écoles, dans les quartiers, dans la vie sportive, culturelle, l'année 2025 sera pleine de surprises, d'événements, de rendez-vous chaleureux et fraternels.** C'est sûr qu'en cette période, nous en avons besoin et nous ferons tout pour la faire vivre à Saint-Amand-les-Eaux.

L'année a aussi commencé avec un conseil communautaire de La Porte du Hainaut qui a été une nouvelle fois consacré en grande partie au débat de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Fidèle à notre engagement pris avec les aman-

dinois, nous avons de nouveau voté contre cette TEOM et son taux tellement élevé et injuste.

Lors des débats, nous avons demandé, avec d'autres, qu'elle soit annulée et fasse l'objet d'un débat dans chacune de nos villes en toute transparence. Une décision du tribunal en 2024 a demandé que les 16 millions d'euros prélevés en 2020 soit rendu aux contribuables. **Sur cette somme, la CAPH a décidé d'en redistribuer seulement 10 millions aux communes** et de répartir cette somme sur la base « d'une péréquation de solidarité ».

La ville de Saint-Amand-les-Eaux a toujours été solidaire. À ce titre, elle verse plus d'argent à la CAPH qu'elle n'en reçoit. Pour autant, il n'était pas question d'accepter ce principe. Car c'est bien 16 millions et non 10 qui doivent être remboursés à l'ensemble des 46 communes de l'agglomération. Mais en plus, Saint-Amand ne recevra que 821 650 euros alors

que les Amandinois, les familles comme les entreprises, ont versé 2,4 millions d'euros, soit le tiers !

Cela est inacceptable et c'est pourquoi nous nous sommes opposés à cette délibération.

Pour autant, ces 821 650€ reviendront aux contribuables amandinois selon des modalités qui restent à définir, et nous continuerons de nous engager, avec vous, à beaucoup plus de justice fiscale pour respecter le pouvoir d'achat de chacun et de chacune.

ENSEMBLE SAINT-AMAND AU CŒUR

Jean-Marc MONDINO, Fabien ROUSSEL,
Cécile GRASSO-NOWAK, Noura ATMANI,
Pascale TEITE, Hélène DA SILVA,
Didier LEGRAIN, Patrick DUFOUR
- Conseiller-e-s communautaires



Tout petit pixel pour les petits

Un miaulement se fait entendre. Une chanteuse part à la recherche de la source de celui-ci et emmène durant une demi-heure le jeune public dans un doux bazar sonore, musical et lumineux.

▶ 9:30 et 10:45, mer. 5 fév. - Théâtre des Sources. Dès 1 an, gratuit pour les moins de 11 ans. Réservation en régie (19 rue du 18-Juin) ou sur billetterie-theatre-des-sources.maplace.fr



Un Ciné Soupe pour déguster des courts-métrages

Un livreur à vélo au bord de la crise de nerfs qui s'enferme chez les clients qu'il vient de livrer, deux sœurs qui ont un petit quelque chose en plus, un père et un fils qui sautent en parachute pour livrer leurs glaces, une vieille dame que l'on convainc de sortir... Onze courts-métrages vont tour à tour régaler les cinéphiles mais pas qu'eux, les familles aussi, les curieux, les gourmands. Parce qu'après la projection, chacun se retrouve autour d'un bol de soupe, faite avec les légumes de saison, pour échanger ses impressions.

▶ 19:30, ven. 31 jan. - Théâtre des Sources. Gratuit, ouvert à tous dès 8 ans. Durée : une heure trente environ

Cabaret concert

L'Union chorale transforme l'espace Ferrat en music hall pour ses 140 ans



Lumière douce, tables, boissons, pâtisseries et chansons de variété française. Dimanche 2 février, l'Union chorale fait de l'espace Jean-Ferrat un cabaret concert pour souffler ses 140 bougies.

C'est, en effet, en mai 1884 que l'association voit le jour. Eugène Davaine en est le président, Félix Beau-repaire le directeur. La chorale est alors uniquement composée d'hommes. Vers 1900, elle compte 90 à 110 sociétaires. En 1944, Gustave Dubois propose à des femmes de créer une chorale : la Chorale des Dames. Les deux fusionneront en 1961. Aujourd'hui, l'Union chorale est mixte et compte 73 choristes.

Nombre d'entre eux chanteront lors du cabaret concert. Dirigés par Jean-François Durez, ils vous feront voyager dans les œuvres de Johnny Hallyday, Michel Polnareff, Michel Fugain, Véronique Sanson, Serge Lama, Calogero, Florent Pagny, Indochine, Jacques Dutronc...

▶ 16:00 - dim. 2 fév. - espace Jean-Ferrat. 4€ par personne. Petite restauration sur place. Tombola gratuite

Sorties intergénérationnelles

MAR. 11 FÉV.

Orionis, le planétarium du Douaisis, et Arkéos, musée-parc archéologique

MAR. 18 FÉV.

Nausicaa

▶ Renseignements et inscriptions auprès du Pôle seniors - 50 avenue du Clos - 03 59 83 87 70 poleseniors@saint-amand-les-eaux.fr

Cin'Amand www.cinamand.fr

MARDI 28 JAN.

Paddington au Pérou - Jouer avec le feu - Vol à haut risque - Le dossier Maldoror - Wolf Man - Criminal squad : pantera - L'amour au présent - Un ours dans le Jura - Tout ira bien - Sonic 3 le film - Nosferatu - Mufasa : le roi lion - Sous écrous - Sarah Bernhardt, la divine - Jamais sans mon psy - Vingt dieux - Conclave - Wicked - Vaiana 2 - En fanfare - Gladiator II - L'amour ouf - Des trésors plein ma poche - Soirée impro CIA - Séance mystère.

SAM. 25 JAN.

Repair café amandinois
par SQVA

▶ De 9:00 à 12:00 - Espace André-Malraux. Gratuit

Nuit de la lecture étoilée

▶ La formule d'Hildebert, escape game dès 7 ans à 15:30, 16:30, 17:30 et 18:30. Des livres et des jeux, dès 6 ans, à 19:00. Contes étoilés, dès 8 ans, par Hélène Beuvin - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur réservation au 03 27 22 49 80

DIM. 26 JAN.

Les Voix de Rachel, concert
au profit de l'association Les petits pas de Rachel

▶ 16:00 - Église Saint-Martin. Libre participation

VEN. 31 JAN.

Concours de belote

▶ 14:00 - Pôle seniors. Inscriptions au 50 avenue du Clos ou au 03 59 83 87 70

Vendred'histoires

▶ De 17:00 à 17:30 pour les 3-6 ans, de 17:30 à 18:00 pour les 7-11 ans - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur réservation au 03 27 22 49 80

SAM. 1^{er} FÉV.

Vannerie : réalisation d'une mangeoire,

atelier proposé par Hainaut naturellement dans le cadre des Bons plan(t)s de la grainothèque

▶ 14:30 - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80

Rencontre littéraire par Paroles d'Hucbald autour du livre Sombres reflets

▶ 15:00 - Café aux sports, 27 rue d'Orchies. Gratuit

MER. 5 FÉV.

Atelier d'illustration par Marie Quentrec sur le thème « La colère, quelle affaire »

▶ À 14:00 et 15:30 pour les 3-6 ans - Médiathèque des Encres. Gratuit, sur inscription au 03 27 22 49 80

En bref...



Du théâtre pour évoquer autrement le harcèlement

En classe, les élèves de 6^e travaillent sur la prévention et la lutte contre le harcèlement. Ils évoquent le harcèlement physique, moral, numérique, découvrent ce que dit la loi, les numéros utiles. Le collège du Moulin Blanc leur a proposé d'assister, lundi 20 janvier, au Spectacle dont tu es le héros. Phil, très vite, va se faire appeler Tronche de cake, normal ? Ses compagnons ne savent pas s'ils veulent jouer avec lui. Les élèves de 6^e choisissent à leur place. La majorité accepte, quelques-uns refusent. De manière habile, le harcèlement se déploie sous leurs yeux avant une discussion approfondie sur le sujet avec les comédiens.

Un demi-siècle plus tard, la loi Veil n'est pas oubliée

Le droit des femmes a fait une avancée considérable le 17 janvier 1975. Sous l'impulsion de Simone Veil, alors ministre de la Santé, la France a décidé de dépenaliser l'avortement. Ce droit, d'ailleurs, a été renforcé l'an dernier par son inscription dans la Constitution.



Cinquante ans jour pour jour après cette décision, les 183 élèves de 3^e du collège du Moulin Blanc ont assisté à la projection du film *Simone, le voyage du siècle*, au Théâtre des Sources vendredi 17 janvier.

« Ce film est en lien avec les programmes d'histoire, géographie, enseignement moral et civique et français », explique Karine Van De Rostyne, professeure de français. Le droit des femmes est évoqué en enseignement moral et civique, la Shoah en histoire géographie. « Il montre également l'exemplarité de la résilience de cette femme qui se relève à chaque fois et se bat pour la dignité. » Chaque année, des élèves du collège du Moulin Blanc s'inspirent de cette projection pour leur oral de brevet.

À savoir



Le temps d'une soirée se retrouver au far west

Des chapeaux de cow boy, des santiags, des indiens, des drapeaux américains et la salle Alfred-Lemaître transformée, samedi 18 janvier, par la magie du California's country club, en une piste de danse country où 260 femmes et hommes de tout âge ont enchaîné rockstep, kick et brush... dans une joyeuse ambiance.



► SORTIE

Le Comité du Cuyet organise une sortie au Carnaval de Dunkerque le dimanche 9 mars. Départ à 11:00 pour un retour vers 1 heure du matin.

- 15€ par personne, sous réserve de places disponibles. Renseignements et inscriptions : comiteducuyet@gmail.com

► INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

Des accueils de loisirs seront organisés du 10 au 21 février à la Fourmillière (maternels), aux écoles

Louise-Dematte, Bracke-Desrousseaux, Georges-Wallers (maternels et élémentaires) et Eugène-Pauwels (pré-ados et adolescents).

- Inscriptions jusqu'au ven. 31 jan. en régie (19 rue du 18-Juin) ou sur le Portail Famille (<https://saint-amand-les-eaux.portail-familles.app/>)

► INSCRIPTIONS AUX MINI-STAGES D'INITIATION SPORTIVE

Du 10 au 21 février, des mini-stages d'initiation sportive seront proposés salle du Moulin Blanc,

Maurice-Hugot, Verdavaine.

Par groupes d'âge (5-6, 7-9, 10-12 ans) et par demi-journées, les enfants découvrent et pratiquent deux disciplines : badminton et kindball, basket et athlétisme, hockey et tir à l'arc ventouse...

- Inscriptions en régie (19 rue du 18-Juin) dans la limite des places disponibles

► LOTOS

Le comité philanthropique du Mont-des-Bruyères ouvre le bal des lotos à Saint-Amand en cette

nouvelle année. Il aura lieu le dimanche 26 janvier, salle Alfred-Lemaître, ouverture des portes à 14:00.

Le loto de la SLA viendra ensuite le 9 février, salle Lemaître, ouverture des portes à 12:00.

► RENCONTRE LITTÉRAIRE

L'autrice berckoise Céline Ghys vient dédicacer son roman historique et policier *Jules Verne contre Nemo*.

- De 10:00 à 18:00, sam. 1^{er} fév. - Espace culturel Leclerc

► COLLECTE DÉCHETS

- **MER. 29 JAN.** (déchets ménagers)
- **MER. 5 FÉV.** (déchets ménagers, recyclables et verre)

► DÉCHÈTERIE

Lun., mar. mer., ven, sam. de 9:30 à 12:15 et de 13:30 à 17:00. Dim. de 9:00 à 12:00. Rue du Champ des Oiseaux

► NUMÉROS UTILES

- Médecin de garde 03 20 33 20 33
- Smir 03 27 22 49 00
- Mairie 03 27 22 48 00
- CCAS 03 27 09 08 40

Restez en contact :



Journal municipal réalisé par le Service Communication, 69 Grand'Place, 59230 Saint-Amand-les-Eaux, 03 27 22 49 70, lavieamandinoise@saint-amand-les-eaux.fr

Impression : Jean-Bernard IMPRIM'VERT*
Imprimé dans les Hauts-de-France sur papier européen issu de forêts gérées durablement.

Décès BLAIRON Pascal (59 ans). DELCROIX Nicole (80 ans). MESMACQUE KAISE Arlette (74 ans). LIOT Henry (93 ans). DHOTE PEWNY Thérèse (85 ans). VILLETTE DUBUISSON Paulette (86 ans). GOLDIAN HAYEZ Germaine (94 ans). COPIN MUZARDYvette (92 ans). WAWRZYNIAK TELLIER Mauricette (86 ans).

Menu LUN. 27. Salade de haricots verts, cordon bleu de volaille sauce crème et champignons ou poisson pané, purée de brocolis, yaourt sucré, banane bio.

MAR. 28. Velouté de potiron, normandin de veau ou bouchée de poisson, semoule bio, carottes, Saint-Nectaire AOP, glace.

MER. 29. Nem de poulet ou feuilleté au fromage, émincé de porc sauce soja ou steak soja, riz bio aux petits pois bio, chèvre bûchette, fromage blanc noix de coco.

JEU. 30. Œuf dur mayonnaise, galette de pois et blé, tortis, endives béchamel, gruyère râpé, poire.

VEN. 31. Salade brésilienne, poisson meunière, épinards à l'ail, pommes vapeur, gouda, compote saveur biscuit.